

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 10 AVRIL 2015**

L'an deux mille quinze, le dix avril, à huit heures, le conseil municipal, convoqué en séance ordinaire, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Jean-Luc PILLIERE, Maire.

Etaient présents : Jean-Luc PILLIERE, Françoise BOUTILLIER, Claudine POLIN, Jean-Pierre POLIN, Jean-Pierre FOUCART, Marie-Paule LEJEUNE

Absent excusé : Jean-Claude COLLET pouvoir à Jean-Pierre FOUCART

Secrétaire : Françoise BOUTILLIER

Lecture et approbation du compte-rendu de la réunion du 27/03/2015.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014

Dans la section Fonctionnement, le total de dépenses est de 47 943,30 € €. Les prévisions étaient de 74 476 €.

Le montant des recettes s'élève à 63 371,07 € €. Les prévisions étaient de 74 476 €.

Dans la section investissement, le total des dépenses est de 54 096,35 €. Les prévisions étaient de 77 449,54 €.

Le montant des recettes s'élève à 37 950,79 €.

Le compte administratif est approuvé par l'ensemble des conseillers présents (6 voix), Monsieur le Maire ne participant pas au vote.

VOTE DU COMPTE DE GESTION 2014

Les comptes de la commune sont identiques avec ceux de la trésorerie.

Le résultat de clôture 2014 pour la section de fonctionnement est de 31 353,72 €.

Le résultat de clôture 2014 pour la section d'investissement est de - 20 780,10 €.

L'excédent de fonctionnement pour 2015 sera de 10 573,62 €.

Le compte de gestion est approuvé par l'ensemble des conseillers présents.

AFFECTATION DE RESULTATS

Concernant l'affectation du résultat global de l'exercice 2014

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de M. Jean-Luc PILLIERE, Maire, après avoir entendu et approuvé le COMPTE ADMINISTRATIF de l'exercice 2014, constate que le compte administratif fait apparaître les résultats suivants :

EN FONCTIONNEMENT

| | |
|--------------------------|------------------|
| résultat de l'exercice : | 15 427,77 |
| résultat antérieur (002) | <u>15 925,95</u> |
| RESULTAT CUMULE | 31 353,72 |

EN INVESTISSEMENT

| | |
|--------------------------|-------------|
| résultat de l'exercice | - 16 145,56 |
| résultat antérieur (001) | - 4634,54 |
| RESULTAT CUMULE | - 20 780,10 |

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'affecter le résultat de l'exercice 2014 de la façon suivante :

| | |
|---|-------------|
| compte 1068-Excédent de fonctionnement capitalisé | 20 780,10 € |
| Ligne 002-Résultat de fonctionnement reporté | 10 573,62 € |

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015

La proposition de budget de fonctionnement est de 74 104 €, en dépenses et en recettes, avec comme postes principaux :

- les organismes de regroupement : 16 900 € (mairie de Bouresches, scolarité de Château-Thierry, ramassage scolaire, SIAM)
- entretien de terrain : 10 108 €
- indemnités Maire et Adjoints : 10 000 €

Les recettes sont apportées principalement par :

- les 3 taxes : 33 509 €
- la DGF : 7 814 €
- le logement communal : 6 480 €

La proposition de budget d'investissement s'équilibre en recettes et en dépenses à 40 733,10 €.

La dépenses principale concerne :

- le busage rue des Lorrains : 12 623 €

Les recettes principales sont apportées par :

- les subventions FDS : 6 937 €
- la FCTVA : 6 435 €

Les conseillers approuvent à l'unanimité le budget primitif 2015.

EXAMEN DE DOCUMENTS D'URBANISME

Après plusieurs échanges et demandes d'explications, il est convenu que ce sujet sera débattu le 24 avril 2015.

QUESTIONS DIVERSES

↳ Le conseil municipal est favorable à l'adhésion à l'USEDA pour le passage de la fibre optique.

↳ Voir avec l'APAVE pour un contrôle de l'aire de jeux.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.